

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1627

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les risques du consensus sans recours

Rêver qu'un refus de Schengen et Dublin rebondisse sur une adhésion à l'Union européenne est une illusion.

Les socialistes français ont dit oui à la Constitution européenne. Ils ont ouvert le processus de ratification du nouveau traité. Cohérents avec leurs engagements et leur histoire, ils ont réaffirmé leur soutien au projet européen. Attentifs aux dispositions du texte, ils ont su voir en quoi il constituait un progrès significatif par rapport au traité de Nice, y compris en matière d'emploi, de protection sociale et d'environnement.

Mais surtout, ils n'ont probablement pas cru à l'existence d'un «non constructif». L'idée de rejeter ce contrat pour en négocier un meilleur, argument clé des opposants, ne les a pas convaincus. Lucides, ils ont estimé qu'un refus placerait les institutions européennes dans une impasse dangereuse, sans permettre l'ouverture d'un nouveau débat. Dans ce sens, bien que citoyens d'un pays où se pratique l'alternance, ils ont non seulement admis que la Constitution européenne était le fruit d'un consensus, mais aussi compris les ressorts d'un tel mécanisme.

Par nature, le consensus tente de rassembler toutes les positions dans un même accord. Il contient des postulats de toutes les tendances et lie tous les

partenaires. C'est sa force. Mais cet aspect intégrateur exclut généralement tout rebond immédiat. Dans la mesure où tous ont pris place à la table de négociation, il n'y a pas de recours. Dans la mesure où tout a été posé sur la table, il n'y a pas de contre-projet. Par conséquent, le non au résultat d'un consensus détricote l'affaire sans offrir d'alternative. On se retrouve tout nu. Au mieux, figé sur le statu quo, qu'il n'est plus possible de rediscuter avant longtemps. Au pire, rejeté des années en arrière, dans une situation moins favorable que celle qui prévalait au début de la démarche.

Les prochaines votations européennes de la Suisse s'inscrivent dans cette perspective. Il n'existe pas de non à Schengen qui ouvre des pistes inexplorées. Imaginer qu'un refus permette d'obtenir un «Schengen-light» tient de la sculpture de nuage. Longues et difficiles, les négociations ont eu lieu. Les pertes et les gains respectifs ont été délimités. De même, rêver qu'un blocage rebondisse sur une adhésion à l'Union européenne est une illusion.

continue en page 2

Dans ce numéro

La Suisse observe de loin la polémique sur les passeports intégrant des données biométriques.

Page 2

L'atome au secours de l'hydrogène.

Page 4

Moutier incarne les contradictions du Jura bernois.

Page 5

Forum: Stéphane Rossini esquisse un inventaire des modèles de retraite flexible.

Page 6

Livre: une mondialisation en faveur des pays pauvres.

page 7

Feuilleton d'Anne Rivier: Alice en écrivain public.

Page 8

Secret bancaire

Avec l'Accord de Schengen, la Suisse peut continuer de s'abriter derrière la distinction entre fraude et évasion fiscales, avec la bénédiction coupable de la gauche.

Lire Edito et page 3